



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2026**  
**Espace St-Joachim**  
**9 juin 2026 à 19 h 00**  
**542, rue Principale, Drummondville QC J1Z 2C3**

**Proposition d'ajout aux règlements généraux**

**CHAPITRE 4 : LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**4.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le conseil d'administration est composé de 7 membres actifs.

Un comité exécutif composé de 3 personnes incluant la présidence peut être formé. Le comité exécutif n'exerce que les pouvoirs délégués par le conseil d'administration et doit faire ratifier ses décisions par le conseil d'administration lors de la réunion suivante.

L'équité, la diversité et l'inclusion (ÉDI) guideront l'Espace St-Joachim dans sa recherche des membres qui siégeront au conseil d'administration.

[Ajout proposé - AGA 2026]

Afin de favoriser la collaboration des actions entre les organismes Centre communautaire de Saint-Joachim-de-Courval (CCSJC) et Espace St-Joachim, le conseil d'administration inclut un-e membre actif-ve désigné-e par l'organisme CCSJC sur son conseil d'administration. Ce membre participe aux délibérations du conseil d'administration selon les modalités déterminées par celui-ci. Réciproquement, une personne désignée par l'Espace St-Joachim est appelée à siéger au conseil d'administration du CCSJC.